

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 27 MARS 2017**

Canton de  
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 3 avril 2017

COMMUNE  
DE  
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 21 mars 2017  
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2017-25

Président : M. Philippe COCHET  
Secrétaire : M. MANINI

OBJET  
  
EXERCICE 2016 -  
AFFECTATION DU  
RESULTAT

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. MANINI, M. COUTURIER, M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND (par proc à Mme LACROIX), M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA (par proc. à M. COUTURIER), M. TAKI (par proc. à M. JOINT jusqu'au N° 2017-16 inclus), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. THEVENOT), Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc à Mme MERAND-DELERUE jusqu'au N° 2017-16 inclus), Mme NICAISE (par proc. à M. TOLLET jusqu'avant vote du N° 2017-12), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme CARLE (par proc. à Mme ROUCHON), Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ, Mme ROQUES (par proc. à Mme MAINAND), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL (par proc. à M. MICHON)

Etait absent : /

**PREFECTURE**  
**Accusé de réception**  
**Reçu le .....**  
**Identifiant de l'Acte :**  
**069 216900340.....**

**Rapport de** : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2016, en approuvant le Compte Administratif.

En application des dispositions de l'instruction comptable du 9 novembre 1998, il convient par la suite de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2016 issus de ce compte.

Les résultats de l'exercice 2016 sont les suivants :

1/ Le résultat de fonctionnement résulte non seulement de la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement de l'année mais aussi de la reprise du résultat de l'année précédente. Il s'élève pour 2016 à 2 133 405,89 €.

	Recettes	Dépenses	Différence
Exercice 2016	43 631 040,51 €	42 725 347,40 €	905 693,11 €
Solde de fonctionnement 2015 reporté			1 227 712,78 €
<b>Résultat de fonctionnement 2016</b>			<b>2 133 405,89 €</b>

2/ Le résultat d'investissement résulte non seulement de la différence entre les recettes d'investissement et les dépenses d'investissement de l'année mais aussi de la reprise du résultat de l'année précédente. Il s'élève pour 2016 à 625 334,64 €.

	Recettes	Dépenses	Différence
Exercice 2016	9 711 834,30 €	10 001 738,44 €	-289 904,14 €
Affectation du résultat de fonctionnement 2015 (compte 1068)			915 238,78 €
<b>Résultat d'investissement 2016</b>			<b>625 334,64 €</b>

3/ Le résultat global de l'exercice 2016 s'obtient en additionnant le résultat de fonctionnement et le résultat d'investissement. Il correspond à la différence entre le total des recettes de l'exercice et le total des dépenses de l'exercice y compris les résultats reportés de l'exercice 2015. Il s'élève à 2 758 740,53 €.

Concernant l'affectation des résultats, la nomenclature comptable M14 précise que le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité :

- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068),
- pour le solde, et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (compte 002) ou en une dotation complémentaire en réserves (compte 1068).

Le besoin de financement de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des restes à réaliser d'investissement (dépenses et recettes engagées sur l'exercice précédent mais non mandatées ou non titrées à la clôture de l'exercice). Ainsi, le besoin de financement correspond au déficit d'investissement corrigé de la différence entre les restes à réaliser en recettes et en dépenses.

Pour l'exercice 2017, le besoin de financement de la section d'investissement est le suivant :

	Recettes	Dépenses	Différence
Restes à réaliser 2016 à reporter sur 2017	70 000,00 €	1 356 960,27 €	-1 286 960,27 €
Solde d'investissement 2016 à reprendre en 2017			625 334,64 €
<b>Besoin de financement de la section d'investissement 2017</b>			<b>-661 625,63 €</b>

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,  
à la majorité, par 36 voix pour et 7 abstentions,

**- AFFECTE**

le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 qui s'élève à 2 133 405,89 € au Budget primitif de 2017 :

- d'une part à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de 661 625,63 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »
- d'autre part, pour le solde de 1 471 780,26 €, en section de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »

<u>Récapitulatif de l'affectation du résultat 2016 au budget primitif de 2017</u>	
Résultat d'investissement 2016 à reporter sur 2017 (compte 001)	625 334,64 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2016 à reporter sur 2017	-1 286 960,27 €
Affectation du résultat de fonctionnement 2016	
- « Excédent de fonctionnement capitalisé » (compte 1068)	661 625,63 €
- « Résultat de fonctionnement reporté » (compte 002)	1 471 780,26 €

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 3 avril 2017  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET